



MON CHEZ NOUS A.S.B.L.
3 rue gauquier 7890 Ellezelles (Belgique).

Email: moncheznous@outlook.be

Octobre 2021

URGENT

Objet : offre d'emploi recherche infirmier(e)

L'ASBL « Mon chez nous », qui a ouvert une nouvelle structure en juillet 2020 sur Ellezelles, a le plaisir de vous proposer un poste d'infirmier(e) ½ temps pour commencer.

Vous trouverez ci joint une fiche de poste reprenant les tâches à accomplir.

Intéressé(e) ? veuillez contacter le directeur, Mr Raucq à « moncheznous@outlook.be »

Bien cordialement,

A qui de droit,

Pour l'ASBL « Mon chez nous »

ASBL MON CHEZ NOUS. Raucq Cédric
CENTRE D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES Directeur
DEFICIENTES MENTALES ADULTES.
Rue Gauquier , 3 - 7890 Ellezelles (Belgique).
Tél.: 0032/(0)68 809 081

Profil de fonction : Infirmier(e)

Lieu de travail : ASBL « Mon chez nous »

1. Buts de la fonction :

« Chaque intervenant doit considérer l'intérêt du résident comme son obligation professionnelle fondamentale »

L'infirmier(e) participe à la prise en charge globale et transdisciplinaire des résidents par la dispensation de soins infirmiers efficaces répondant aux besoins de la personne pour assurer le maintien et/ou l'amélioration de sa santé.

2. Rôle :

- Cette fonction fait partie du niveau accompagnement et bien-être de la personne, en position hiérarchique.
- Le/la titulaire fait rapport à la direction et lui rend des comptes.
- Une collaboration est à entretenir avec les médecins, les chefs éducateurs, les éducateurs, sous la coordination de la direction.
- Le/la titulaire se tient informé, soit par participation active, soit via les PV, des décisions prises lors des réunions hebdomadaires du service et soumet la partie médicale aux chefs éducateurs préalablement.

3. Place dans l'organisation :

Au dessus :

- Administrateurs
- Direction

Collaboration nécessaire avec les différents intervenants externes (psychiatre, psychologue, kiné, pédicure, ophtalmo,...)

4. Responsabilités et activités :

- Responsable de l'encadrement des personnes accueillies au sein du foyer lors des hygiènes et participation active.
- Responsable de la distribution de la médication et de la logistique de celle-ci, incluant une certaine gestion des stocks.
- Assurer les commandes mensuelles liées au staff infirmier.
- Observer, recueillir et transmettre, à l'équipe éducative, les informations relatives à l'état clinique du résident.
- Pratiquer les soins de première nécessité (pansements, prise de température, tension, taux de glycémie, etc.)
- Gestion des dossiers médicaux des résidents.
- Accompagnement des personnes lors des rendez-vous médicaux et des éventuelles urgences.
- Assurer le suivi des devis médicaux auprès des différentes tutelles et transmettre en temps et heure les divers documents nécessaires aux remboursements.
- Assurer le suivi d'ateliers de sensibilisation tel qu'hygiène corporelle, tabac, hygiène alimentaire,...
- Assurer la supervision des soins prodigués par les aides soignants.
- Assurer la guidance des étudiants infirmiers et/ou aides soignants, contribuer à leur apprentissage en leur confiant des soins à prodiguer en rapport avec les différents objectifs de stages ->assurer un rôle de superviseur et d'évaluateur.
- Respecter la déontologie, le secret professionnel.

5. Exigences opérationnelles :

- Connaissance des termes médicaux
- Connaissance des diverses pathologies rencontrées.
- Maîtrise des gestes à prodiguer (toilettes, soins,...)
- Respect les règles d'hygiène
- Savoir transmettre des informations pertinentes
- Posséder des notions d'ergonomie
- Capacités à supporter des situations difficiles
- Capacités à prendre du recul
- Capacités d'écoute et d'empathie
- Capacités à travailler en équipe
- Respect des statuts et de la hiérarchie
- Se remettre en question, capacités à s'auto-évaluer

La prise en charge d'un patient est un travail d'équipe et non le fait d'une personne isolée. La prise en charge ne peut être de qualité que si le principe de transdisciplinarité, prise en charge globale du patient, travail d'équipe sont respectés. Chacun a son rôle dans la chaîne des soins et chaque maillon est indispensable.

Ce document non immuable peut évoluer dans le temps. Il est donc susceptible d'être modifié à tout moment en fonction des personnes accueillies et des besoins du service.